



vivre · découvrir
investir · participer

Rivière-
du-Loup



13 janvier 2026

Rencontre informative
Projet d'implantation des services route de l'Anse-au-Persil

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Mise en contexte
3. Options de desserte
4. Situation réglementaire
5. Scénarios de taxation
6. Grandes étapes
7. Sondage
8. Questions et mot de la fin

1. Mot de bienvenue

Présentation

Jacques Moreau

Directeur

Service des finances et de la trésorerie

Éric Malenfant

Directeur

Service du développement territorial

Gérald Tremblay, ing

Directeur

Service technique et de l'environnement

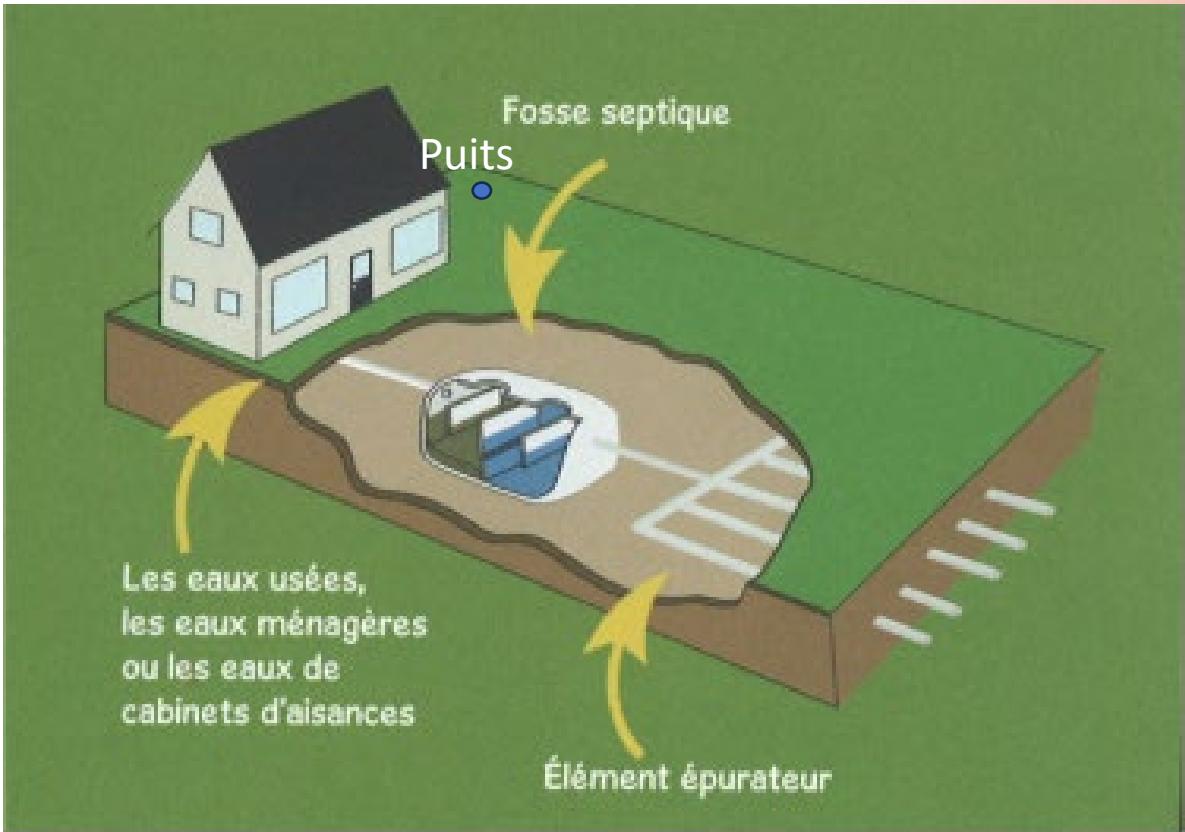
2. Mise en contexte

2.1 Démarche citoyenne

- En septembre 2025, la Ville a rencontré des résidents du secteur de la route de L'Anse-au-Persil, situés en bordure de la route 132 en direction de Cacouna. Ceux-ci ont exprimé leur souhait de voir le service d'aqueduc municipal être prolongé dans leur secteur, en raison de problèmes persistants d'approvisionnement en eau, tant sur le plan de la quantité que de la qualité.
- À la suite de cette rencontre, une pétition regroupant près de 60 résidents appuyant la demande d'analyse du prolongement de l'aqueduc (du 80 au 315, route de l'Anse-au-Persil) a été transmise au conseil municipal.
- Un producteur agricole du secteur a signalé que ses deux puits sont à sec depuis septembre 2025, limitant certaines de ses activités. Cette situation illustre la pression croissante exercée sur la ressource en eau dans ce secteur.

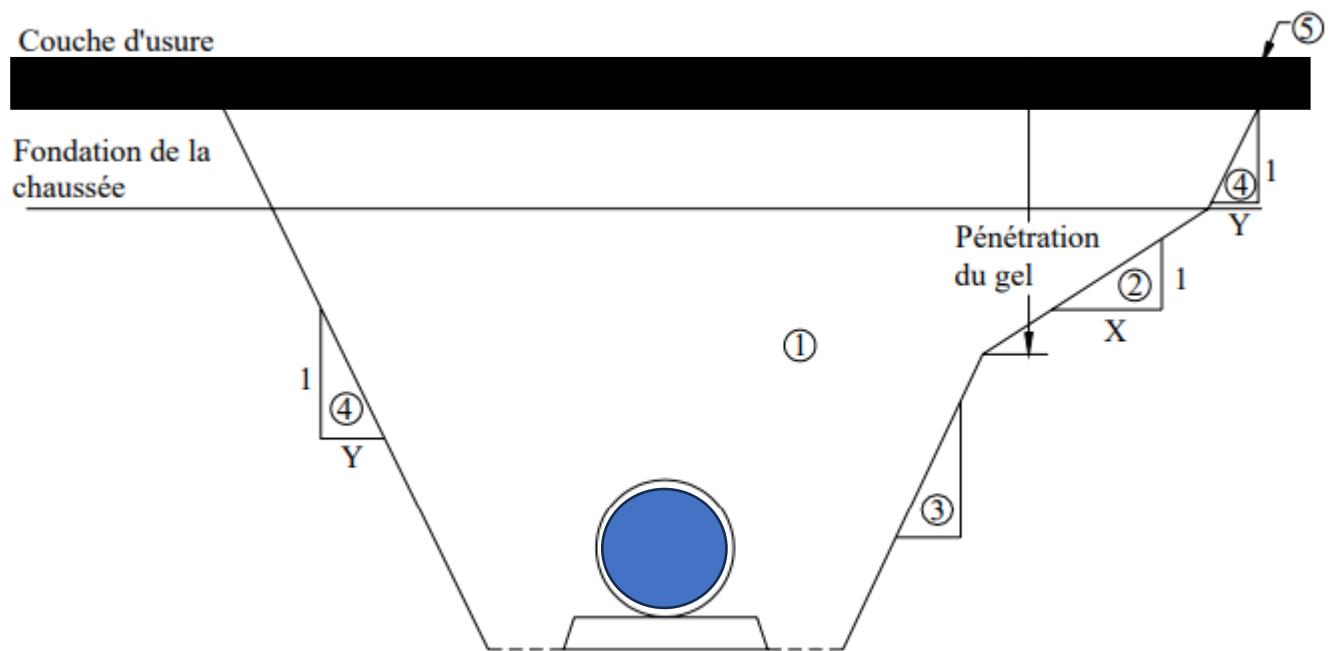
2. Mise en contexte

2.2 Services existants



3. Options de desserte

3.1 Aqueduc

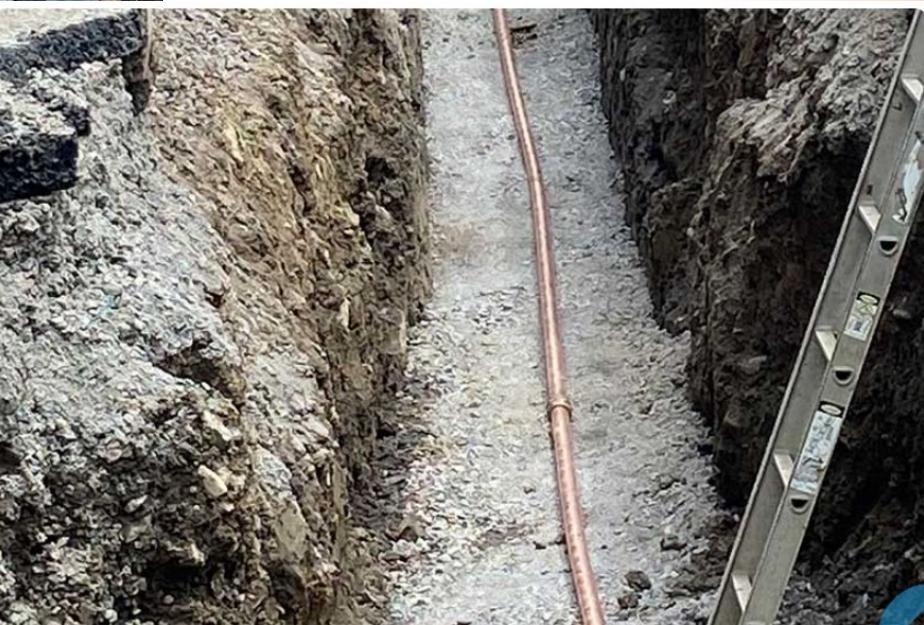


Travaux aqueduc

- Conduites AQ 300 mm
- Bornes incendie
- Vannes d'arrêt
- Purgeur d'air
- Branchement de service

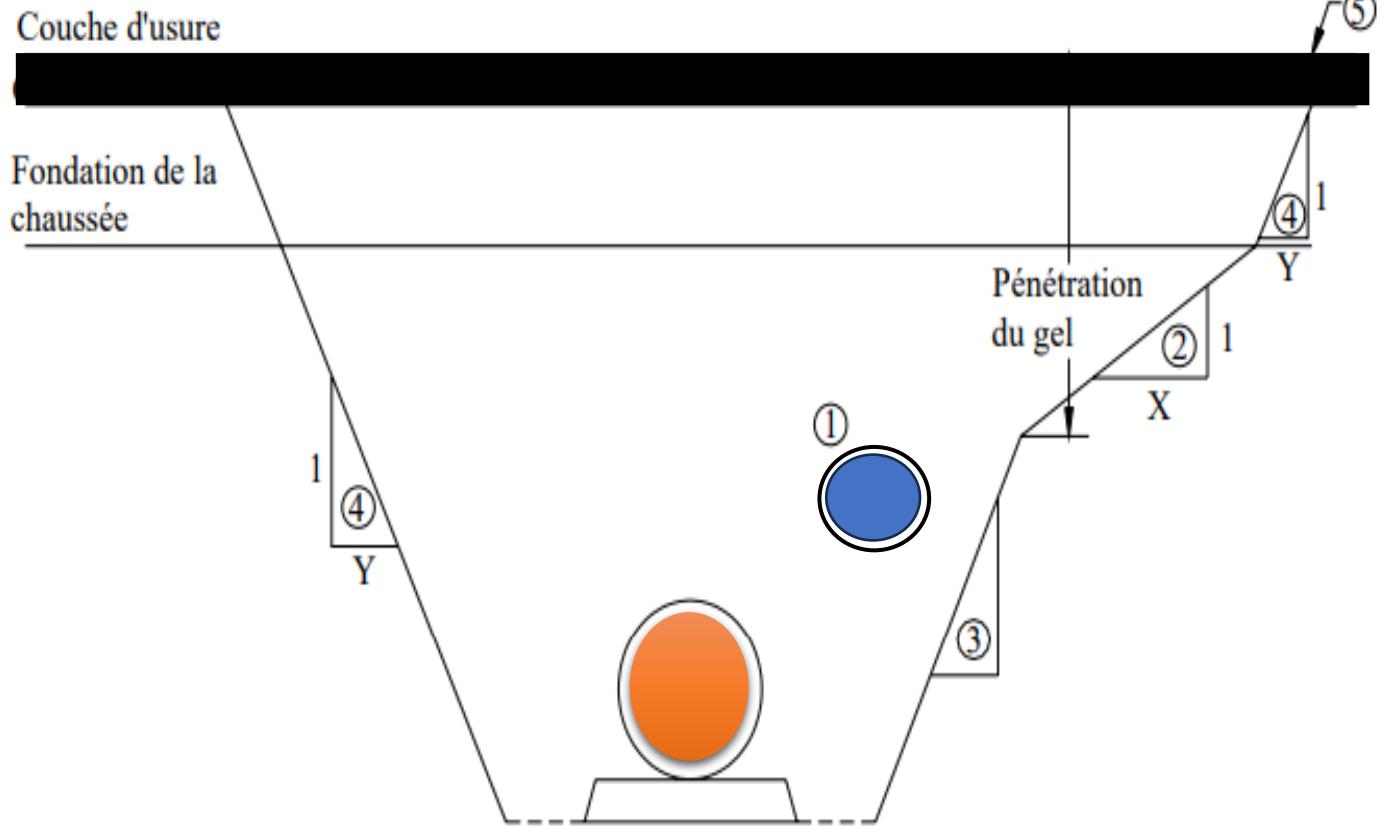
Options de desserte

Aqueduc



Options de desserte

3.2 Aqueduc et égout sanitaire



Travaux aqueduc

- Conduites AQ 300 mm
- Bornes incendie
- Vannes d'arrêt
- Purgeur d'air
- Branchement de service

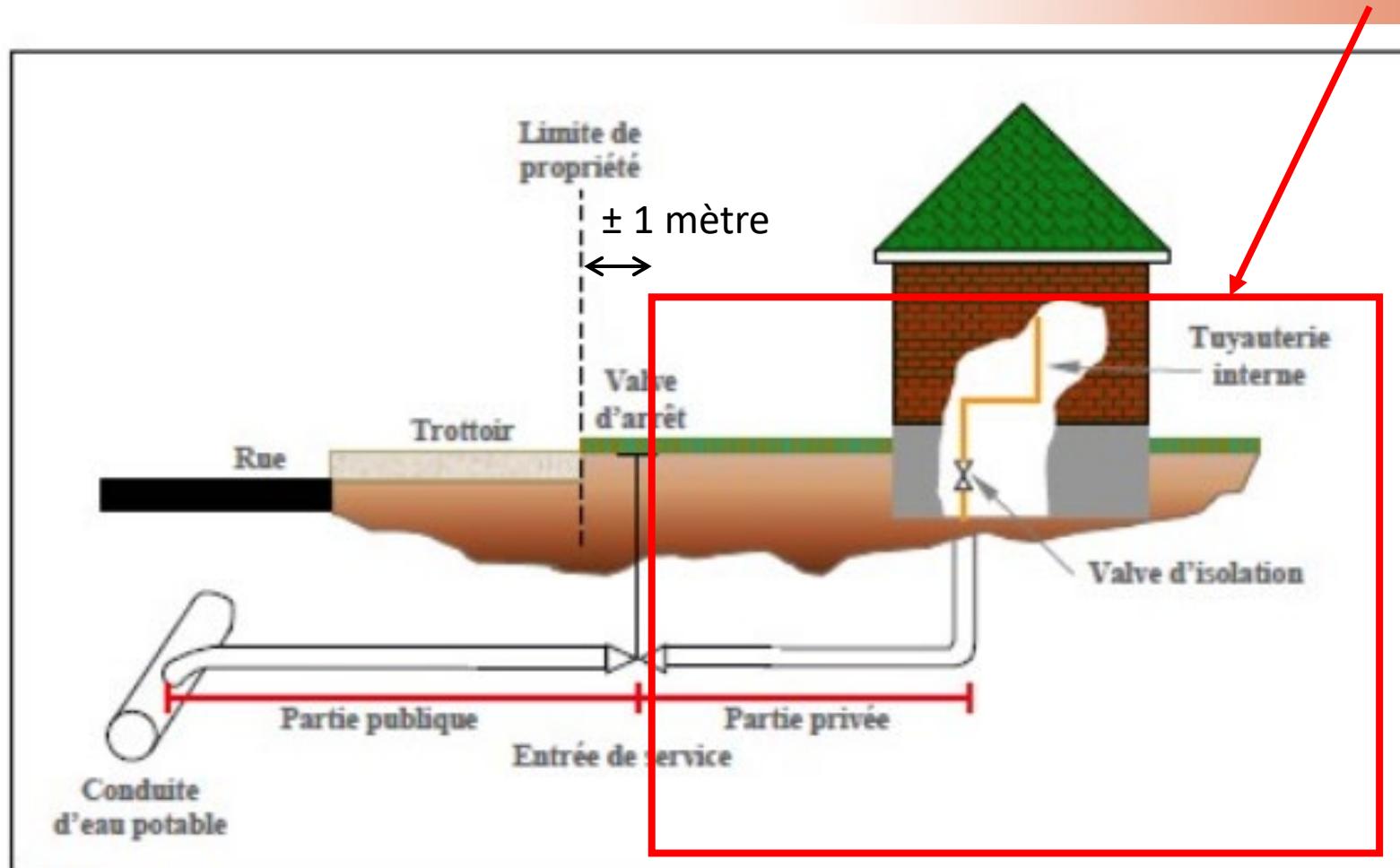
Travaux égout

- Conduites SAN 300 mm
- Regards d'égout
- **Poste de pompage ??**
- Branchement de service

Options de desserte

3.3 Travaux exclus

Travaux exclus, sous la responsabilité du propriétaire



Options de desserte

3.4 Zone desservie de l'Auberge de la Pointe jusqu'au #315



4. Situation réglementaire

4.1 Autorisations ministérielles

MRC: il est interdit d'implanter ou de prolonger un réseau d'aqueduc ou d'égout à l'extérieur des aires d'affectation urbaine, commerciale, industrielle et industrielle territoriale, sauf pour des motifs de protection de la santé ou de l'environnement. L'étude doit être réalisée sous la supervision d'une personne compétente en la matière.

MTQ puisque cette route est sous sa gestion.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

- Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE)

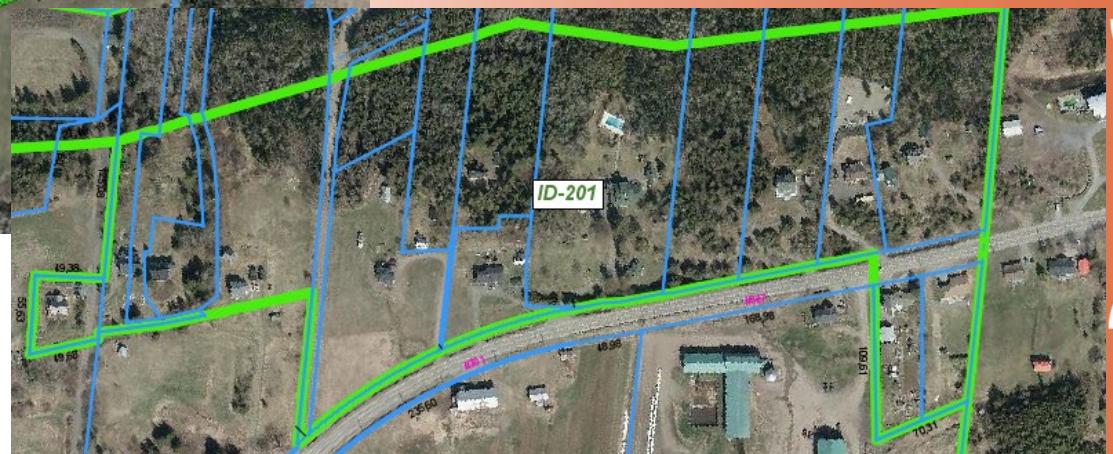
Ministère des Pêches et Océans Canada (MPO)

- Règlement sur les autorisations relatives à la protection du poisson et de son habitat

Situation réglementaire

4.2 Construction

Aucune nouvelle construction en zone agricole sauf ceux dans les îlots déstructurés où l'habitation unifamiliale isolée est autorisée. MTQ puisque cette route est sous sa gestion.



Situation réglementaire

4.3 Lotissement

Normes de lotissement minimales hors corridor riverain

Localisation et types de services	HORS CORRIDOR RIVERAIN ⁽²⁾		
	Superficie minimale (m ²)	Largeur minimale (m)	Profondeur minimale moyenne (m)
Partiellement desservi			
Avec réseau d'aqueduc	1 500	25	28
Avec réseau d'égout domestique	1 500	25	28

Superficie et dimensions minimales des lots desservis

Type de construction	Largeur minimale (m) ⁽²⁾		Profondeur minimale (m) ⁽¹⁾	Superficie minimale (m ²)	
	Lot intérieur	Lot d'angle		Lot intérieur	Lot d'angle
Habitation unifamiliale	18	23	28	504	644

Normes de lotissement minimales dans le corridor riverain

Localisation et types de services	DANS LE CORRIDOR RIVERAIN ⁽²⁾		
	Superficie minimale (m ²)	Largeur minimale (m)	Profondeur minimale moyenne (m)
Partiellement desservi (avec réseau d'aqueduc ou d'égout)			
Lot adjacent	2 000	30	75 ⁽¹⁾
Lot adjacent parallèle	2 000	75	30 ⁽¹⁾
Lot non adjacent	2 000	30	75 ⁽¹⁾
Desservi (avec réseau d'aqueduc et d'égout)			
Lot adjacent	(4)	(4)	45 ⁽¹⁾
Lot adjacent parallèle	(4)	45	(4)
Lot non adjacent	(4)	(4)	(4)

5. Scénarios de taxation

- 5.1 Sans subvention aqueduc (voirie) seulement
- 5.2 Avec subvention aqueduc (voirie) seulement
- 5.3 Sans subvention aqueduc et égout sanitaire
- 5.4 Avec subvention aqueduc et égout sanitaire

Évaluation des coûts*

	Cacouna 3 500 m
Aqueduc seulement	8 250 000 \$
Aqueduc et égout sanitaire	12 500 000 \$

(*) taxes nettes

Ne comprend pas les services professionnels d'ingénierie (500K\$ à 800K\$) et de laboratoire

Éléments généraux

Estimation

Dépenses nettes récupération des taxes

Les scénarios avec subventions

Montants en capital et intérêts basés sur ces hypothèses :

- ✓ Intérêt à 5%
- ✓ Remboursement sur 20 ans
- ✓ Uniquement part du secteur desservi

Travaux assumés par l'ensemble des contribuables jusqu'à un maximum de 25 % du coût total net

Scénario A

Aqueduc seulement sans subvention

	Jusqu'à Cacouna 3 500 m
Coûts estimés du projet	8 250 000 \$
Travaux payés par l'ensemble	2 062 500 \$
Travaux payés par le secteur desservi	6 187 500 \$

Scénario B

Aqueduc seulement avec subvention

	Jusqu'à Cacouna 3 500 m
Coûts estimés du projet	8 250 000 \$
Subvention – (18 000\$/résidence)	774 000 \$
Travaux payés par l'ensemble	1 869 000 \$
Travaux payés par le secteur desservi	5 607 000 \$

Scénario C

Aqueduc et égout sanitaire sans subvention

	Jusqu'à Cacouna 3 500 m
Coûts estimés du projet	12 500 000 \$
Travaux payés par l'ensemble	3 125 000 \$
Travaux payés par le secteur desservi	9 375 000 \$

Scénario D

Aqueduc et égout sanitaire avec subvention

	Jusqu'à Cacouna 3 500 m
Coûts estimés du projet	12 500 000 \$
Subvention (30 000\$/résidence)	1 290 000 \$
Travaux payés par l'ensemble	2 802 500 \$
Travaux payés par le secteur desservi	8 407 500 \$

Sommaire scénarios

Aqueduc seulement – jusqu'à Cacouna (3 500m)

	Sans	Avec
Dette secteur	6 187 500 \$	5 607 000 \$
Service dette annuel	496 501 \$	449 920 \$
Paiement comptant (moyenne)	103 902 \$	94 154 \$
Paiement annuel (moyen)	8 337 \$	7 555 \$
Paiement comptant minimum	2 927 \$	2 652 \$
Paiement comptant maximum	775 090 \$	702 373 \$
Paiement annuel minimum	235 \$	213 \$
Paiement annuel maximum	62 195 \$	56 360 \$

Sommaire scénarios

Aqueduc et égout – jusqu'à Cacouna (3 500m)

	Sans	Avec
Dette secteur	9 375 000 \$	8 407 500 \$
Service dette annuel	752 274 \$	674 640 \$
Paiement comptant (moyenne)	157 428 \$	141 181 \$
Paiement annuel (moyen)	12 632 \$	11 329 \$
Paiement comptant minimum	4 434 \$	3 977 \$
Paiement comptant maximum	1 174 379 \$	1 053 183 \$
Paiement annuel minimum	356 \$	319 \$
Paiement annuel maximum	94 235 \$	84 510 \$

6. Grandes étapes

- Démonstration de la problématique de eau potable (qualité et quantité)
 - Embauche d'un laboratoire
- Dépôt d'une demande de subvention (recevable ou pas)
 - Par la Ville
- Appel d'offres des services en ingénierie (plans et devis)
 - Par la Ville (Coût de 7.5% à 10% du coût du projet)
- Dépôt du projet au ministère de l'Environnement (CA)
 - Par consultant en ingénierie

Grandes étapes

- Appel d'offres travaux de construction
 - Par la Ville
- Travaux de construction

Toutes les étapes énumérées ci-dessus peuvent prendre de 3 à 4 ans avant d'être complétées.

Tout au long du processus des rencontres d'information ont lieux avec les propriétaires et les décisions importantes sont soumises à l'assemblée qui décide si le projet doit se poursuivre ou non.

SONDAGE

Desserte services municipaux

Secteur de la route de l'Anse-au-Persil



Nom 1 : _____

Nom 2 : _____

Adresse(s) : _____

Courriel : _____

Tél. résidence : _____ Tel. cellulaire : _____

Êtes-vous en faveur du projet ? Oui Non

Si oui, veuillez indiquer votre choix parmi les options suivantes :

Êtes-vous favorable à ce que la Ville engage une firme spécialisée afin de déterminer la qualité de l'eau des puits des résidences concernées ?	<input type="checkbox"/>
Desserte aqueduc et égout sanitaire	<input type="checkbox"/>
Desserte aqueduc seulement	<input type="checkbox"/>

Veuillez retourner le formulaire rempli par la poste au 108, rue Fraser, C. P. 37 Rivière-du-Loup G5R 3Y7 ou par courriel à johanne.pelletier@villerdl.ca au plus tard le **jeudi 29 janvier 2026**. Merci de votre diligence.

Échanges

